

## Synthèse de notre réunion du 6 octobre 2018 « Informations sur les CPGE à LLG »

### 1°) Informations pratiques générales :

- **Nouveauté 2018 : l'ENT** (Espace Numérique de Travail)  
Depuis cette rentrée, chaque élève et chaque parent a en principe reçu un lien vers l'ENT avec un identifiant et un mot de passe provisoire (individuel : 1 pour l'élève et 1 pour chaque responsable légal). Pour accéder à l'ENT et recevoir les notifications, il faut l'activer en suivant le lien et en changeant le mot de passe (à la 1<sup>ère</sup> connexion).  
L'administration du lycée **communique exclusivement par ce moyen avec les parents**, il est donc **très important de l'activer**. Le logiciel Pronote est désormais accessible via l'ENT. Il est également possible pour les parents de communiquer avec l'administration via l'ENT.  
**Si vous n'avez pas reçu le lien, si vous rencontrez un problème pour l'activer, ou si vous ne recevez pas les notifications, contactez Mme Stéphanie Vinel**, proviseure-adjointe chargée du secondaire et responsable du déploiement de l'ENT au lycée Louis-le-Grand : [stephanie.vinel@ac-paris.fr](mailto:stephanie.vinel@ac-paris.fr)  
*Nota bene :*
  - les informations et le matériel de vote concernant les élections des représentants de parents d'élèves au CA ont été envoyés le 4 octobre à tous les parents d'élèves via l'ENT. Si vous ne les avez pas reçus, contactez Mme Vinel.
  - Il y a un espace ENT par établissement scolaire.
- **Vos interlocuteurs de LLG en charge des CPGE** : (Standard : 01 44 32 82 00)
  - Mme Véléna Brutus **Proviseure-adjointe** en charge de toutes les filières CPGE
  - M. Alain Berland **CPE** pour les classes HK et Khâgnes (littéraires) et ECS (commerciale)
  - M. Gérard Couillerot **CPE** pour les classes PCSI, PC et PSI
  - M. Boris Boulben **CPE** pour les classes MPSI et MP
  - Mme Eliane Faure secrétaire en charge des CPGE

Mme Brutus précise qu'elle ne prend pas les appels téléphoniques mais qu'on peut la contacter via l'ENT, ou par mail adressé à son adresse académique [velena.brutus@ac-paris.fr](mailto:velena.brutus@ac-paris.fr), y compris pour convenir d'un rendez-vous (qui peut être téléphonique).  
Il est également possible d'écrire à l'adresse du lycée : [ce.0750655e@ac-paris.fr](mailto:ce.0750655e@ac-paris.fr)
- **Vos correspondants FCPE-LLG pour les CPGE**
  - Céline Jeanjean (toutes filières) : [c.jeanjean@infonie.fr](mailto:c.jeanjean@infonie.fr)
  - Bernard Dubois (filière ECS) : [bernardubois@noos.fr](mailto:bernardubois@noos.fr)
  - Frédérique Ywanne (filières scientifiques) : [fredywanne@aol.com](mailto:fredywanne@aol.com)
  - Soria Drahly (filières scientifiques) : [soria.drahly@upmc.fr](mailto:soria.drahly@upmc.fr)

Vous pouvez aussi nous écrire à [info@fcpellg.fr](mailto:info@fcpellg.fr).

- **Structure pédagogique des CPGE :**

Filières / nbre de classes	CPGE 1 <sup>ère</sup> année	CPGE 2 <sup>ème</sup> année
Maths / Physique	4 MPSI	4 MP* et 1 MP
Physique/chimie	2 PCSI	3 PC*
Physique/sciences de l'ingénieur		1 PSI*
Commerciale Scientifique	1 ECS1	1 ECS2
Littéraires	2 Hypokhâgnes	2 Khâgnes

On note qu'il y a davantage de classes en 2<sup>ème</sup> année pour les prépas scientifiques ; cela est dû d'abord à la présence de la PSI (qui accueille des élèves arrivant de MPSI et de PCSI), mais surtout au fait qu'il y a un plus grand nombre d'étudiants en 2<sup>ème</sup> année: montée des 1<sup>ère</sup> année + les 5 1/2 + de nouveaux étudiants venant d'autres lycées.

- **Effectifs étudiants 2018-2019 :**

- **1<sup>ère</sup> année** : 427 (dont environ 40% filles et 60% garçons) avec 46 à 48 élèves/classe.
- **2<sup>ème</sup> année** : 513 (dont 38,2% filles et 61,8% garçons) avec 32 à 55 élèves/classe.
- **Internat** : 350 élèves dont une douzaine hébergés à proximité de LLG.

En filières scientifiques, les classes de 2<sup>ème</sup> année sont moins chargées (~40 en MP/PC) que celles de 1<sup>ère</sup> année (~48). En 2018, davantage de cubes en Khâgne et un peu plus de 5/2 en prépas scientifiques que les années précédentes.

- **Résultats aux concours 2018** (voir les résultats d'intégration dans nos slides):

Une année très satisfaisante pour la filière littéraire, avec 20 élèves admis sur concours à l'ENS ULM (12-13 les années précédentes). Dans les autres filières, les résultats sont comparables à ceux de l'année dernière ; le lycée Louis-le-Grand reste très bien placé dans les filières scientifiques et ECS.

- **Les spécificités et options des filières en CPGE:**

En CPGE, l'année scolaire est semestrialisée : 2 conseils de classes durant l'année, généralement en fin de semestre. Des délégués élèves assistent aux conseils de classe mais il n'y a plus de délégués parents.

### Classes scientifiques :

**Le choix** de l'option (informatique ou SI en MPSI, Chimie ou SI en PCSI) se fera en fin de 1<sup>er</sup> semestre; ce choix peut être déterminant pour certains :

- En PCSI : l'option SI mène en PSI/PSI\* tandis que l'option Chimie mène en PC/PC\*
  - En MPSI : l'option SI mène en MP/MP\* ou en PSI/PSI\*, l'option Info mène en MP/MP\*
- A LLG, la classe PSI\* est en général composée majoritairement d'élèves venant de MPSI.

Le cours d'option « Info » est différent de celui d'informatique pour tous (IPT) ; il s'agit d'informatique théorique, proche des mathématiques et nécessitant un bon niveau d'abstraction. Se renseigner auprès de ses professeurs (mathématiques, IPT...) pour en savoir plus.

Si les élèves ne choisissent pas l'option SI (Sciences de l'Ingénieur), ils ne feront plus de SI à partir du 2<sup>ème</sup> semestre de CPGE 1<sup>ère</sup> année.

**L'anglais** devient obligatoire pour un grand nombre de concours (surtout les oraux).

### **Classes littéraires :**

**Le programme en hypokhâgne est indifférencié** et permet de continuer en khâgne « ULM » ou « LYON » : à LLG seule la 1<sup>ère</sup> voie est proposée, mais les élèves auront la possibilité de passer les 2 concours. Ils devront cependant effectuer un gros travail personnel pour le programme de géographie nécessaire pour le concours de "Lyon"; en effet, seulement 15-20 heures seront consacrées à cet enseignement à LLG.

**Options :** en hypokhâgne, le choix se fait après les vacances de Toussaint pour les langues : les élèves choisissent 3 langues sur les 4 proposées (vivantes et anciennes). Ils peuvent également prendre une option (cartographie en géo).

**N.B. :** *Pour les khâgnes qui envisagent de passer les concours des écoles de commerce, sachez que vous aurez 2 langues vivantes à passer dont obligatoirement l'anglais (la 2<sup>ème</sup> langue vivante peut être remplacée par une langue ancienne)... À LLG, possibilité de suivre quelques cours spécifiques avec d'autres professeurs en vue de la préparation aux concours de management (contraction / synthèse).*

**En khâgne :** le programme change chaque année pour les matières autres que les langues (« cuber » revient à faire une véritable 3<sup>ème</sup> année). Il y aura une **spécialité** à choisir. La spécialité « lettres classiques » nécessite d'avoir conservé deux langues anciennes.

### **Classes ECS :**

Les concours des écoles de commerce se préparent sur les 2 années d'étude : mêmes matières enseignées en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années ; priorité aux mathématiques, mais ne pas négliger les langues, histoire-géopolitique, culture générale... Bref un travail équilibré est important. Il y a des entraînements aux oraux d'entretien dès la 1<sup>ère</sup> année (parfois dans les écoles de commerce) : le lycée organise au printemps (généralement au mois de mars) une demi-journée banalisée consacrée aux « entretiens HEC »; les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année y participent, ainsi que quelques khâgneux.

**Option :** Économie : ce cours est particulièrement apprécié et la majorité des élèves s'y inscrivent. Pas de spécialité à choisir en 2<sup>ème</sup> année.

*Nous vous invitons à consulter la partie consacrée aux CPGE sur notre brochure de rentrée, notre site <http://www.fcpellg.fr>, ainsi que sur [le site du lycée](#), où vous trouverez davantage de détails sur les structures, programmes, options, etc.*

**Nous restons à votre disposition et répondrons à toutes questions individuelles.**

- **Les principales étapes en 1<sup>ère</sup> année :**

- *Le 1<sup>er</sup> trimestre* est celui de l'adaptation : à l'ambiance « prépa », au lycée, à la charge plus importante de travail, à l'entraide entre étudiants aussi (surtout entre internes).
- *Mi-année* : un premier bilan (conseil de classe, résultats des premiers concours blancs pour les littéraires). C'est aussi le moment de choisir une option (filières scientifiques).
- *Vers la fin juin* : 2<sup>ème</sup> conseil de classe, passage en 2<sup>ème</sup> année, ou autre orientation.
- *Pendant les vacances* : repos, dépaysement et un peu de travail (dont la lecture des œuvres au programme et le renforcement en langues).

- **La 2<sup>ème</sup> année est courte... mais intense!**

- Décembre à janvier : choix des concours et inscriptions.
- Vers la mi-avril : début des épreuves écrites
- Mai : retour au lycée (cours + préparation aux oraux)
- À partir de mi-juin : résultats d'admissibilité et début des oraux
- En juillet : résultats d'admission et choix des écoles (ou redoublement en 5/2 ou cube).

- **Passage en 2<sup>ème</sup> année :**

**Les conseils de classe sont souverains pour ces décisions.**

La 1<sup>ère</sup> année ne se redouble pas (sauf cas exceptionnels : changement de filières ou problème de santé).

**Pour les scientifiques et les ECS**, si l'élève a montré sérieux et assiduité, le passage est quasiment assuré...mais pas systématique : *on constate tous les ans quelques refus de passage (l'assiduité et le niveau en mathématiques sont particulièrement déterminants).*

**Les abandons et « sorties » sont bien plus importants dans les classes d'hypokhâgne**, pour diverses raisons, ce n'est pas une spécificité de LLG (envie de continuer à l'université, ou en khâgne moderne, ou dans un lycée moins exigeant, ou avec une spécialité non enseignée à LLG, etc.).

**Les redoublements en fin de 2<sup>ème</sup> année** (« Cube » en ECS et Khâgne, ou « 5/2 » en spé scientifique) sont soumis à l'avis du conseil de classe : attention à l'assiduité !

- **Démarches administratives :**

**Sécurité sociale : nouveauté 2018 !**

Depuis la rentrée 2018, les étudiants **restent affiliés à leur régime actuel de sécurité sociale**. Les étudiants de CPGE 1<sup>ère</sup> année restent donc affiliés, en tant qu'assurés autonomes, à leur régime actuel qui est généralement celui de leurs parents.

Il n'y a aucune démarche d'affiliation à effectuer. Il est cependant conseillé de créer un compte Ameli (régime général), MSA (régime agricole), ou tout autre espace Web de gestion d'un régime spécial (SNCF, professions libérales, etc.). Il leur faut également se procurer (si ce n'est déjà fait) une carte vitale et la mettre à jour, et disposer de leur propre compte bancaire pour les remboursements.

Les étudiants de 2<sup>nde</sup> année, déjà affiliés à la sécurité sociale étudiante en 2017-2018, restent affiliés à la sécurité sociale étudiante en 2018-2019 sans démarche spécifique à accomplir.

Voir <http://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>

**Pour la mutuelle**, les élèves peuvent choisir de rester rattachés à celle de leurs parents (fournir un certificat de scolarité lorsque l'enfant est majeur).

**Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) : nouveauté 2018 !**

La loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018, institue, sauf exonération, une contribution de 90 € obligatoire pour tous les étudiants s'inscrivant en formation initiale dans un établissement de l'enseignement supérieur. Pour les élèves de CPGE, le paiement est demandé lors de l'inscription cumulative à l'université. Certaines universités (comme Paris Dauphine) ont baissé d'autant leurs frais d'inscription mais ce n'est pas le cas de toutes. Les boursiers sont exonérés de cette contribution : ils seront remboursés si l'attestation de bourse leur parvient après le paiement du CVEC.

Site du CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Inscription (cumulative) à l'université : obligatoire pour tous**

**Tout étudiant en CPGE** doit s'inscrire parallèlement dans une université ayant passé une convention avec son lycée (loi ESR de juillet 2013).

***Dans la pratique :***

**Le lycée LLG a signé des conventions avec plusieurs universités** en fonction des filières (voir aussi nos slides) :

- UPMC (Paris VI Jussieu), Paris V, Paris VII (Diderot) et Paris Orsay pour tous les scientifiques, ainsi que Dauphine et Paris I pour les MPSI/MP ;
- Dauphine, Paris I pour les ECS, mais aussi Paris V, Paris VII et Paris X ;
- Paris Sorbonne (I, III ou IV), Paris X (Nanterre) mais aussi Paris V et VII pour les littéraires.

Pour chaque université et chaque voie de CPGE, les partenariats sont signés pour certaines licences particulières (Maths-Info, langues, droit, etc.) : on peut trouver le détail des conventions sur le site du lycée : <http://louislegrand.org/index.php/reenseignements-articlesmenu-30/les-classes-pratoires-articlesmenu-42/conventions-avec-les-universites>  
Mme Brutus précise qu'il est néanmoins possible, en cas de ré-orientation, de changer de licence mais cela se fait au cas par cas.

- **Avantages liés à cette inscription** : carte d'étudiant universitaire, donnant droit aux restaurants et bibliothèques universitaires, et ouvrant droit à des conventions de stages durant l'été.

- **Comment s'inscrire ? les documents ou liens Internet nécessaires à l'inscription ont été communiqués via l'ENT.** Les modalités précises et les dates varient selon les universités. Attention à **bien respecter ces dates limites et à vérifier la conformité du dossier** et des pièces demandées. Pour la filière scientifique, les inscriptions se font en ligne **entre le 15 octobre et le 15 décembre 2018 pour l'UPMC Sorbonne Université (Paris 6)**. Elles se feront à partir du 15 octobre pour Paris Dauphine (MPSI/MP).  
**Ne pas hésiter à contacter Mme Brutus pour tout renseignement sur les inscriptions cumulatives.**

**En 2ème année**, les étudiants gèrent seuls leur réinscription et validation de la 1<sup>ère</sup> année, soit en ligne, soit en se rendant à l'université de rattachement.

- **Convention LLG-Sorbonne « Études juridiques » :**

Depuis 5 ans s'est mis en place un enseignement d'études juridiques (2 modules de droit) en partenariat avec Paris I Sorbonne ; ce partenariat est renégocié chaque année. Proposée majoritairement aux étudiants littéraires, cette formation est ouverte à tous les étudiants de LLG, et attire chaque année des étudiants des filières ECS et scientifiques.

*Les cours ont lieu en été après l'arrêt des cours : 2 semaines et demi de cours intensifs, vers juin-juillet. Un examen la 1<sup>ère</sup> semaine de rentrée permet de valider l'équivalence L1 ou L2 en droit pour tous ceux qui l'auront réussi. Une séance de rattrapage est prévue quelques semaines plus tard pour les autres. Les élèves de LLG réussissent généralement à obtenir ces licences, avec des taux bien supérieurs à ceux des étudiants de l'université. L'année dernière, il y avait plus de candidats que de places (40), l'administration a dû sélectionner les dossiers. Le nombre de places ouvertes en 2018 est en cours de discussion actuellement.*

Mme Brutus souligne le privilège que constitue ce partenariat pour les étudiants de LLG. Elle organisera une réunion d'information pour les élèves. **Ce partenariat est indépendant des inscriptions cumulatives (en particulier, inutile d'être inscrit en cumulatif à Paris I pour en bénéficier).**

- **Activités sportives :**

Des heures d'EPS sont prévues, mais les élèves dans leur grande majorité les « oublient » : attention, le concours de Polytechnique comporte des épreuves sportives, et il arrive que quelques élèves soient éliminés faute d'une note suffisante. De plus, cela permet de faire de l'exercice et de s'aérer l'esprit pendant un moment. Conseillez à vos enfants de pratiquer un sport une ou deux heures par semaine.

## 2°) CONSEILS DE PARENTS

- **Charge/rythme de travail en CPGE**

**Le rythme de travail est très soutenu**, et peut être déroutant pour certains élèves : il ne faut pas se décourager dès les premières semaines.

**Ne pas (trop) se focaliser sur les notes, ni sur les classements mais observer plutôt les progressions individuelles** : le 1<sup>er</sup> trimestre est une période d'adaptation. Il faut acquérir une méthode et optimiser l'organisation de son travail. Les niveaux hétérogènes du début ont tendance à se rééquilibrer, les classements à s'harmoniser voire à s'inverser dans certains cas (les « premiers » en début de cycle ne sont pas toujours les meilleurs en deuxième année, ni aux concours).  
Pas de découragement...ni de relâchement !

**Conseiller à vos enfants de ne pas hésiter à solliciter les professeurs** en cas d'interrogations ou de problèmes, ils peuvent être d'une grande aide : beaucoup de professeurs peuvent vous recevoir en cas de nécessité (il ne faut toutefois pas les solliciter pour des brouilles : les élèves sont autonomes et les parents doivent prendre du recul...). Il n'y a **pas de parents-délégués** dans les classes, d'où l'importance de nos **correspondants** en CPGE. **Il y a par ailleurs des élèves délégués** qui assistent aux conseils de classes et qui sont les porte-paroles de leurs camarades.

Insister sur **l'importance du travail en équipe lorsque cela est possible** : ils ont tous leurs points forts à partager, et des points faibles où d'autres peuvent les aider.

**Leur conseiller de ne pas négliger les matières littéraires** : elles peuvent faire la différence dans les résultats, et constituent jusqu'à plus de 20% de la note dans certains concours scientifiques.

**Ne surtout pas négliger les moments de respiration-détente** (sommeil, sport, ciné, musique, etc.) : ces pauses contribuent à l'équilibre physique et psychologique, et aident à mieux supporter la pression.

- **Les aider... mais les « lâcher » un peu aussi !**

L'étudiant doit se sentir déchargé des tâches matérielles lourdes ou chronophages (vous serez très sollicités pour « l'intendance »), mais il doit aussi remarquer que **l'on respecte son autonomie**, que l'on se soucie de son environnement de travail et de vie...Bref qu'on lui **fait confiance**.

Penser à leur rappeler de prendre leurs rendez-vous médicaux, à les aider à accomplir leurs démarches administratives... **à les cocooner aussi** : parfois la prépa est vraiment dure à vivre !

Il est important de **maintenir un dialogue**, sans y mettre de pression inutile.  
Ne pas montrer votre inquiétude, les parents sont souvent plus stressés que leurs enfants...

**Anticiper** en vous renseignant d'avance sur les écoles, les stages si nécessaire, etc.

**Consulter les sites des écoles** et organismes de concours : **les ENS** pour les sciences et les lettres, le site **SIGEM** pour les écoles de management, le site **SCEI** pour les concours scientifiques, **les forums** des classes prépas, **entre autres sources**.

*Rappel : en prépa, il n'y a plus de parents délégués qui assistent aux conseils de classes !*

- **Caisse de solidarité :**

En cas de problèmes financiers, ne pas hésiter à demander de l'aide pour cantine, transports, achat de livres. Des fonds sont disponibles, les dossiers sont traités de manière anonyme. Penser aussi à la fondation Louis-le-Grand qui peut apporter une aide ponctuelle.

### 3°) CONSEILS (et paroles) D'ANCIENS ELEVES

- **Ambiance en classe: considérer les professeurs comme des entraîneurs** plus que comme des professeurs chargés d'enseigner et de noter ; travailler pour soi ; inutile d'avoir peur de ne pas rendre un devoir, l'important c'est de savoir ses cours pour les concours.
- **Etre solidaire avec ses camarades de classe**, travailler en équipe.
- **Préserver son temps de sommeil !**
- **Ne pas craindre d'être ridicule**, attitude courante où l'on n'ose pas poser de questions car on ne veut pas montrer qu'on ne comprend pas ; souvent pour les questions difficiles, il n'y a que peu d'élèves dans la classe qui comprennent vraiment, et tous les autres font semblant...celui qui pose la question soulage tous les autres !
- **Si on « perd pied »** dans une matière, il faut essayer de se rattraper en apprenant bien le cours en *le comprenant* vraiment plutôt que de bachoter superficiellement pour avoir de meilleures notes.
- **Prendre le temps en première et seconde année de consulter les très instructifs rapports de jury.** Les erreurs mentionnées sont souvent récurrentes (surtout dans les langues) et le savoir permet de mieux se préparer. Vous les trouverez sur les sites des différentes écoles et ENS. En 1<sup>ère</sup> année, il peut être utile aussi d'**assister aux oraux des concours** qui sont souvent publics.
- **Pour les Langues Vivantes (généralement l'anglais):**
  - Si on a un bon niveau, il faut travailler surtout des méthodes en vue du concours, lire des articles et écouter des podcasts pendant son temps libre pour garder un bon niveau de langue.
  - Si on a un moins bon niveau, alors il faut travailler de manière plus scolaire : apprendre vocabulaire et grammaire, s'entraîner à faire des exercices et dissertations. Il y a beaucoup de ressources via Internet (y compris audio) : **un travail régulier et organisé dès la 1<sup>ère</sup> année** est souvent plus efficace que le stage de langue d'1 ou 2 semaines en fin d'année (et bien moins coûteux).
  - Dans les deux cas, il faut retenir que **ce que l'on va dire compte presque autant que la manière dont on le dit** donc avoir des idées d'anecdotes amusantes, connaître l'actualité et être capable de parler pendant dix minutes à partir de n'importe quel sujet.
- **S'informer, notamment sur les points suivants:**
  - **Les épreuves du concours:** les professeurs n'en parlent souvent pas, et beaucoup d'étudiants attendent la veille au soir pour savoir si en anglais aux mines c'est un thème ou une version, ou si les épreuves durent 3 ou 4h : il faut donc se renseigner par soi-même et bien connaître cela dès la première année.
  - **Les choix des écoles:** dans le tunnel de la prépa, on réfléchit à peine aux écoles; il faut prendre le temps de se documenter dès la 1<sup>ère</sup> année sur ces écoles et sur ce qu'elles proposent, y compris sur celles que l'on juge inaccessibles.

#### **4°) AUTRES POINTS**

- **Stages linguistiques** : Il existe une grande offre, mais il n'est pas facile de s'y retrouver : les organismes orientés « préparation aux oraux des concours » sont souvent très onéreux. En 2017, un stage à prix préférentiel a été proposé aux élèves de CPGE scientifiques 1<sup>ère</sup> année de LLG (2 semaines à Oxford « spécial concours » avec prise en charge partielle par la fondation LLG). Les professeurs de langues de vos enfants peuvent être sollicités également pour des conseils (notamment pour l'anglais). Il existe des stages d'immersion en France, soit chez des familles « natives » offrant des séjours de communication orale, soit sous forme de stages d'été plus particulièrement orientés examens et concours.  
Ne pas oublier que l'écoute régulière de programmes/ ou séries et films en V.O. aide à progresser, sans négliger la lecture d'articles de journaux et magazines en langue étrangère.
- **Comment « se retrouver » dans la « jungle » des concours**, épreuves communes/spécifiques, groupement d'écoles, banques de concours, etc. : lors de notre prochaine réunion de décembre, nous vous remettons un document qui vous aidera à mieux comprendre les offres et procédures pour les concours des différentes filières.

**Ne manquez pas notre matinée spéciale d'information et de témoignages sur les « Concours grandes écoles »  
le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018.**